



## Expert automobile ne répond pas

Par **bodi**, le **28/12/2016** à **09:03**

Bonjour, rn  
Je suis en litige avec un garage automobile. Ce garage a fait des réparations importantes sur mon moteur, mais 7000 kms après il a recassé. La casse a été causée par une erreur faite lors des premières réparations, la personne qui m'a remorqué a regardé ce qui n'allait pas, c'était évident pour ce professionnel.  
J'ai donc mis ma voiture dans le garage qui m'a fait les premières réparations pour que cette nouvelle casse passe en garantie. Le garage a refusé, j'ai donc mandaté un expert indépendant début septembre. Cet expert est allé rapidement voir le véhicule, mais brièvement car soi disant le pont n'était pas disponible. Je lui ai demandé d'y retourner pour voir sous le véhicule la pièce en cause. Depuis mi septembre je n'ai pas de nouvelles l'expert fait le mort. Je lui ai laissé environ 15 messages téléphoniques, des sms et des mails mais rien n'y fait.  
Je continue a payer l'assurance mais le véhicule est sur le parking du garage depuis.  
Quels leviers ai-je pour faire avancer ce dossier? Puis-je lui demander le remboursement et mandater un autre expert?  
Merci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **28/12/2016** à **09:09**

Bjr, rn  
Il faut passer par la case justice, mais  
cavant, combien de temps s'est écoulé entre réparation et nouvelle casse ?

Par **bodi**, le **28/12/2016** à **09:16**

Bonjour, rn  
Merci de votre réponse. J'ai récupéré mon véhicule le 11/01/2016 après la première réparation, puis il y est retourné le 28/04/2016, environ 7000 kms plus tard.